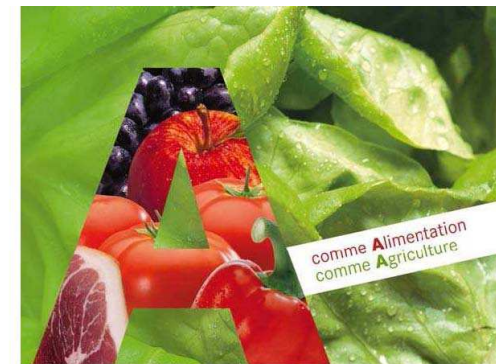


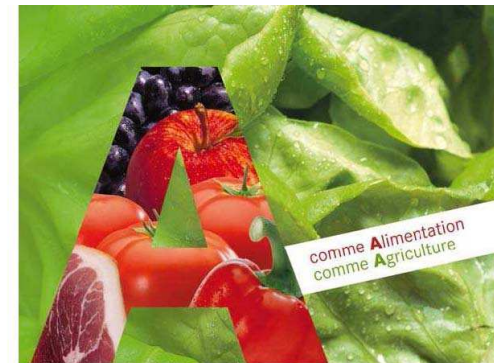
# Programme

## Un fruit pour la récré



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

- Contexte / Origine
- Description du programme
- Modalités d'inscription



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Contexte / Origine



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Programme national pour l'alimentation

➤ « **Bien manger pour tous** »

➤ **4 grands objectifs :**

➤ La justice sociale

➤ **L'éducation alimentaire de la jeunesse**

➤ La lutte contre le gaspillage alimentaire

➤ L'ancrage territorial des actions menées et la mise en valeur de notre patrimoine



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Lien avec les autres programmes

## ➤ **PNNS : programme national nutrition santé**

- Dispositif reconnu par le PNNS

## ➤ **Code de l'éducation** : « une information et une éducation à l'alimentation (...) sont dispensées dans les écoles »

- Courriers communs DRAAF / Rectorat réguliers à destination des écoles au sujet du Fruit pour la récré



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

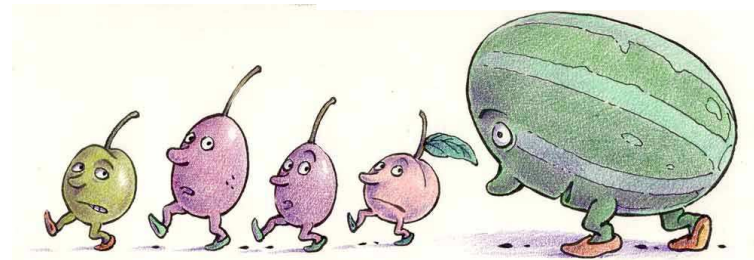
# Origine du dispositif

## ➤ Constat

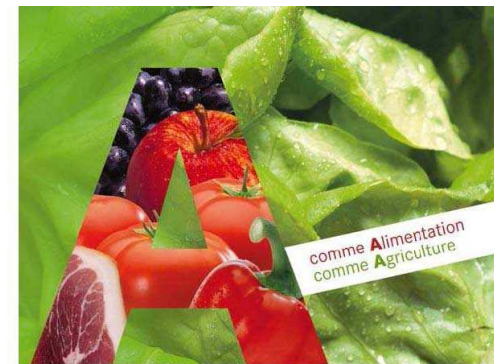
- Consommation de fruits et légumes insuffisante, en particulier chez les jeunes
- Méconnaissance des modes de production, des noms F&L, etc.

## ➤ Objectif

- Redonner l'habitude et le plaisir aux enfants de consommer des fruits et légumes en proposant un accompagnement pédagogique et une distribution de fruit et légumes à l'école, en dehors de la restauration scolaire.



# Description du programme



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Principes du dispositif

- 9 distributions minimum par trimestre scolaire
  - dont au moins 2/3 des distributions en fruits ou légumes frais
  - pouvant être complétés par des fruits secs ou des fruits ou légumes transformés.



- Une mesure d'accompagnement pédagogique par trimestre
  - Attractive, amusante, agréable pour l'enfant

- Un cofinancement de l'Union Européenne de 76%



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION



# Les distributions (1/2)

- 9 distributions minimum par trimestre scolaire
  - dont au moins 2/3 de fruits ou légumes frais
  - au plus 1/3 de fruits secs ou des fruits ou légumes transformés (cuits ou mixés, compotes, purées, soupes, etc.).
- Sont exclus
  - les produits transformés avec adjonction de sucres, de matières grasses, de sel ou d'édulcorants
  - les jus de fruits industriels et artisanaux
  - les pommes de terre
  - les fruits à coque
- Une distribution quotidienne maximum



*Préférences :*

- Saisonnalité des produits
- Production locale



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Les distributions (2/2)

## ➤ Nombre d'enfants

- Une ou plusieurs classes de établissement
- Montant minimum de demande d'aide : 100 euros

## ➤ Moment de distribution

- Les obligations :
  - Temps scolaire ou périscolaire
  - En dehors des repas
  - Informer les parents du jour de la distribution (adaptation du goûter des enfants)
- Les recommandations :
  - 16h ou arrivée à l'école



## ➤ Taille des portions

	Maternelle Élémentaire	Collège Lycée
Fruits et légumes frais	100 g	100 à 150 g
Fruits et légumes secs	20 g	30 g



# L'accompagnement pédagogique

## ➤ Thèmes

- l'éducation alimentaire, nutritionnelle, sensorielle, culinaire (praticité, accessibilité, ...),
- la botanique (animations autour du jardinage, de l'agriculture, des produits, ...),
- la biodiversité (approche écologique, connaissances autour du développement durable),
- la découverte des produits et de leur environnement (lieux et méthodes de production, variétés, métiers, ...).

## ➤ Réalisation

- par l'enseignant, un personnel de santé EN, un animateur de la collectivité,
- ou par une structure externe (professionnel de l'alimentation ou de l'agriculture).
- Réception d'une mallette pédagogique après inscription (exemple d'animations)



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Structures éligibles

## ➤ Structure

- École : de la maternelle au lycée
- Temps scolaire ou péri-scolaire.

## ➤ Peuvent solliciter l'agrément :

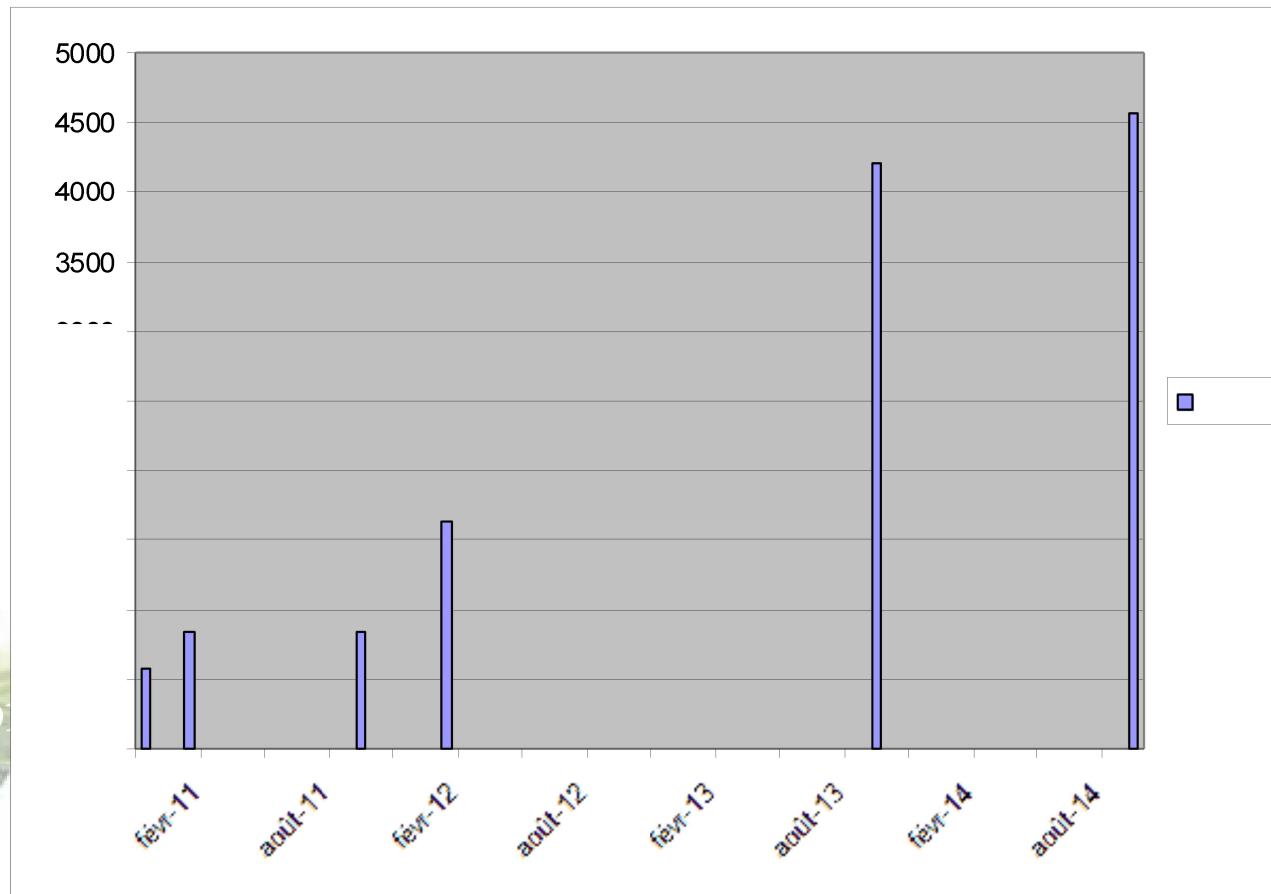
- Établissement d'enseignement
- Collectivité
- CLAE
- Caisse des écoles
- Association de parents d'élèves.



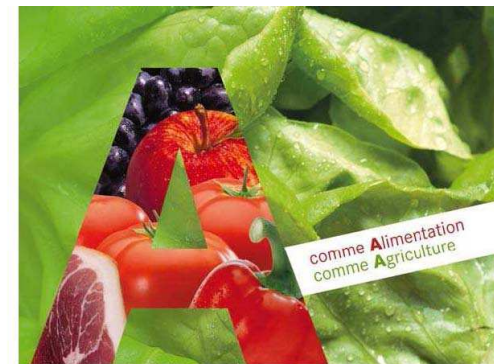
L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Structures inscrites en Midi-Pyrénées en mars 2014

- 31 982 élèves inscrits en Midi-Pyrénées dont 4565 en Haute-Garonne
- Évolution pour la haute-Garonne depuis nov 2010 :



# Modalités d'inscription



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Modalités d'inscription

## ➤ Inscription

- auprès de Franceagrimer : <http://www.franceagrimer.fr/>
- avant le début du trimestre

## ➤ Reconduction tacite de l'agrément



## ➤ Paiement

- en fin de trimestre
- envoi de justificatifs : factures, copie du registre de distribution et description de la mesure d'accompagnement (article, photo, copie dessin, etc.)



L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION

# Merci pour votre attention

Pour plus d'informations :

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/Aides/Programmes-sociaux/Le-fruit-a-l-ecole-un-fruit-pour-la-recre>

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Alimentation>



Contact :

Caroline Quinio, 05.61.10.62.71, [caroline.quinio@agriculture.gouv.fr](mailto:caroline.quinio@agriculture.gouv.fr)

L'AGRICULTURE  
NOTRE ALIMENTATION